

PROFESSION DE FOI

DES DR NICOLAS MARTIN DIAZ (TITULAIRE) ET DR YVES CHABAUD (SUPPLÉANT)
COLLÈGE TERRITORIAL ALLOCATAIRES N° : 3

Chères consœurs, chers confrères

Nous sommes candidats aux élections des administrateurs allocataires de notre caisse de retraite pour défendre les intérêts de toute la profession, dans les six prochaines années, en la faisant évoluer par nos actions concrètes.

L'Union Dentaire a prouvé son efficacité pendant cette crise sanitaire, par son travail, son sérieux, et ses compétences. L'UD mérite de trouver toute sa place parmi les quatre chirurgiens-dentistes administrateurs allocataires de la CARCDSF.

Votre vote est essentiel, choisissez votre avenir, votez Union-Dentaire !

Les concertations mises en place pour l'élaboration de la réforme des retraites (gelée actuellement à cause de la crise sanitaire) ont montré que les réserves constituées par notre caisse étaient supérieures aux provisions nécessaires au versement des allocations des actuels et futurs retraités. Le projet de loi prévoyait une captation d'une grande partie de celles-ci. Mais il prévoyait également des avancées pour les retraités, car il prévoyait une indexation automatique des pensions.

Nous demanderons que dès maintenant :

- la revalorisation se fasse au minimum selon le coût de la vie. Nous ne pouvons plus accepter une baisse continue de notre niveau de vie.
- la pension de réversion soit portée à 70%, comme il en a été démontré la nécessité pour assurer les besoins du conjoint survivant.

Cette mesure de progrès social doit être mise en place rapidement.

Choisissez votre avenir, votez pour les candidats Union Dentaire !

Titulaire : Nicolas MARTIN DIAZ

Chirurgien-dentiste à Berchères Saint Martin - 28

Administrateur national de l'Union Dentaire

Le 19 Mars 2021



Suppléant : Yves CHABAUD

Chirurgien-dentiste à Issoire - 63

Chirurgien-dentiste retraité à Issoire

Le 23 Mars 2021

